



COMITE DU PUY-DE-DOME DE BASKET-BALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z
RIB 15 589 63610 05 52 30 180 40

COMPTE RENDU DE REUNION

Comité Directeur du samedi 28 mai 2016



63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>

Courriel : contact@basket63.com



web

Etaient présent(e)s (14) : NIVELON Gérald, Président

ANTOY Mohamed, BESSON Dominique, BOUAZIZ Marcel, CHARBONNIER Jean Claude, CIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude, DOUCHAIN Jean Pierre, FILLEUX Jo, JACOB Christophe, MESTRE Philippe, MOIROUX Sylvie, REVEILLERE Frédéric, SERRE Jean-Paul,

Invité(e)s présent(e)s : BOURDEAU Denis, GONZALEZ François, TSVETKOVA Sirma

Etaient représenté(e)s (5) : ALBINET Benoît (Pouvoir à J. CIPIERE), CHATAING Brigitte (Pouvoir à J. FILLEUX), GAILLARD Pascal (Pouvoir à P. MESTRE), MANIEL Cyril (Pouvoir à D. BESSON), MICHOT Olivier (Pouvoir à G. NIVELON),

Excusé(e)s :

BESTOSO Franck, CHAPELAT Jean Claude, CHAZAL Jacques, LADJIC Tania, LAPEIRE Jean Marc, MARTINS José, QUINSAT Nicolas, REGENT Carine, SABATIER Paul, VERLAGUET Nicole, VIZADE Guillaume

1. Accueil des invités / Points généraux

G. NIVELON

a) Réforme Territoriale : Point d'information suite au CCR du 24/05/2016

Le CCR actuel va devenir une association afin notamment de pouvoir capter des finances publiques. La validation sera faite au 1er juillet 2016. La mise en place effective sera le 1er septembre 2016.

Une étude est en cours afin d'harmoniser les noms des compétitions départementales et régionales.

2. Pôles Finances et Emploi

J.P. SERRE

a) Point sur l'exercice comptable 2015 – 2016

G. NIVELON et J.P. SERRE présentent le compte de résultat prévisionnel provisoire.

b) Proposition d'affectation du reliquat de la Dotation « DDT »

Le reliquat de la dotation « DDT » est de 4 376.48€. La proposition est d'affecter ce reliquat au budget pour la pérennisation de l'emploi du CTF Thomas ROMERO.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

c) Point sur les financements des emplois

L'emploi aidé d'Ingrid BLANCHOT arrive à son terme en novembre 2016. La proposition est de ne pas pérenniser ce poste au vu du budget prévisionnel.

Une étude sera faite auprès de la mission locale pour l'emploi afin d'envisager si un nouvel emploi aidé est possible.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

d) Tarifs des licences

La proposition des tarifs pour la saison 2016-2017 est présentée à l'ensemble des membres.

Il est proposé de ne pas augmenter la part départementale. La part emploi est réévaluée de 0.60€ comme prévu et voté à l'assemblée générale de Vertaizon.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

e) Dispositions financières

La proposition des dispositions financières pour la saison 2016-2017 est présentée à l'ensemble des membres. Il est proposé de ne pas augmenter les tarifs excepté les frais de procédure disciplinaire.

Pour : 18 voix – Contre : 0 voix - Abstention : 1 voix
La proposition est adoptée

3. Pôle Pratiques Sportives

J. FILLEUX

a) Modifications réglementaires

J. CHAZAL

En l'absence de Jacques CHAZAL, Jo FILLEUX présente les propositions de modification réglementaires (Article 47, 48, 49, 50).

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

La Commission Mini Basket propose d'autoriser les rencontres U9 / U11 le dimanche 9h à 11h sans l'accord du club adverse.

Pour : 11 voix – Contre : 3 voix - Abstention : 5 voix
La proposition est adoptée

b) Montées et descentes 15-16 / Composition des championnats

J. CHAZAL

Les classements, montées et descentes proposés par la commission sportive sont validés à l'unanimité.

c) Point Commission Discipline

M. BOUAZIZ

Marcel BOUAZIZ informe que le club de l'US ORCET a interjeté appel de la décision prise par la commission de discipline concernant un dossier disciplinaire (n°19) concernant la rencontre N°138 DF3 A en date du 13/02/2016 opposant US ORCET à l'ALEM.

4. Pôle Formation et Jeunesse

C. JACOB

a) Coupe U11

Le club du BAAG a effectué un forfait général tardif pour la Coupe U11 entraînant des soucis d'organisation. Il est proposé une amende de 46€

Pour : 17 voix – Contre : 1 voix - Abstention : 1 voix
La proposition est adoptée

b) Formule de compétitions U9 – U11

La proposition est de rester sur une formule de poule de 5 par niveau d'engagement puis un plateau d'harmonisation en décembre. L'étude sur une modification de la formule de compétition se poursuivra lors de la prochaine saison.

c) RIC U12 Rhône Alpes

Le Comité présentera une équipe U12 (masculine et féminine) pour ce rassemblement qui aura lieu le dimanche 19 juin 2016 à Andrézieux et Veauche avec des équipes d'autres comités des ligues du Lyonnais et des Alpes.

d) Fête du Mini Basket

Le rassemblement des U11 aura lieu le dimanche 5 juin 2016 à l'ASM.

Le rassemblement des U7 aura lieu le samedi 11 juin 2016 à l'ASM.

Le rassemblement des U9 aura lieu le dimanche 12 juin 2016 à l'ASM.

Un appel aux bénévoles a été lancé pour aider pendant la manifestation et après pour procéder au démontage.

5. Pôle Communication et Evènements

G. NIVELON

a) Organisation du match France c/ Croatie

Une structure spécifique pour gérer cet évènement sera créée car l'évènement sera fiscalisé et notamment assujetti à la TVA.

G. NIVELON présente le budget prévisionnel de l'évènement.

Tarifs : 4 catégories (Or, Argent, Bleu, Blanc)

Tarifs Clubs : Catégorie 1 (Bleu) : 20€ - Catégorie 2 (Blanc) : 10€

Tarifs Grand Public : Catégorie 1 (Bleu) : 30€ - Catégorie 2 (Blanc) : 15€ - Catégorie 3 (Argent à l'Est) : 45€

Les places catégorie 4 (Or) ne sont pas à la vente grand public (vente partenaires).

Une phase de vente réservée aux clubs jusqu'à la fin des jeux olympiques puis ouverture au public.

6. Pôle Administratif

J.C DILDARIAN

a) Compte rendu de la Commission Electorale

O. MICHOT

G. NIVELON présente le compte rendu de la commission électorale transmis par Olivier MICHOT, Président de la Commission électorale.

b) Organisation de l'Assemblée Générale

J.C. DILDARIAN

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président informe qu'Alain SALMON sera le représentant de la FFBB.

7. Questions/Informations diverses

a) Dérogations équipements sportifs pour les rencontres jeunes

La Commission Salles et Terrains sollicite le Comité Directeur pour des dérogations d'équipements sportifs pour les rencontres jeunes :

B.C. AMBERT L. (gymnase municipal), F.R. BLANZAT, A.S. MARECHAT (Parc des Fêtes), A.S. MALINTRAT, A.L. CHAMPANELLOISE, U.S. SAINT GERVAIS, S.A. THIERS V. (gymnase J. MINCE).

Les dérogations sont adoptées à l'unanimité.

b) Dossiers médicaux arbitres

Les dossiers médicaux des arbitres départementaux et ACS seront à réaliser par un médecin agréé (au lieu du médecin de famille). L'enregistrement administratif sera réalisé par le Comité.

La Séance est levée à 12h30.



NIVELON Gérald
Président du Comité



CIPIERE Julien
Secrétaire de séance